

Moulins et kiosques en pays d'Avesnes



Visorando



Trace n° 1455088

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

L'itinéraire part à la découverte de quatre kiosques et quatre moulins à eau. Vous emprunterez également l'ancienne voie ferrée reconvertie en Voie Verte. Ce parcours vallonné sera effectué par des cyclotouristes avertis tandis que sa variante courte sera accessible à la famille.

Durée	4h	Difficulté	Moyenne
Distance	45,76 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	288 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	285 m	Commune	Solre-le-Château (59740)
Point haut	245 m	Région	Avesnois
Point bas	149 m		



Description

Place de Solre-le-Château

(D/A) Dos à l'église, prenez la Grand Rue, puis l'Avenue du Général De Gaulle dans le prolongement. Passez la gendarmerie.

(1) Avant le rond-point, empruntez à gauche la Voie Verte de l'Avesnois. Traversez une route et poursuivez en face.

(2) Quittez la Voie Verte par la droite pour récupérer la D104 vers Felleries. Possibilité d'une variante courte en restant sur la voie verte de l'Avesnois (voir descriptif dans infos pratiques)

Passez le Rocinsart et allez tout droit sur la route de Solre-le-Château qui devient Rue du Pierge.

(3) Suivez la Rue du Pierge sur la droite. Prenez ensuite la 3ème à gauche en direction de Ramousies, la Rue de la Marlière, et continuez tout droit sur Rue du Grand Mont tout droit.

Au carrefour du Grand Mont, filez tout droit sur la Rue du Docteur Cayet vers Sars-Poteries.

(4) Au calvaire, suivez la route principale (Rue de la Place) qui tourne à droite et passez devant le kiosque de Felleries et le Musée des bois jolis.

(5) Tournez à gauche, Rue de la Mairie.

(6) Juste avant l'église, virez à droite dans la Rue du Cimetière, passez le lieu-dit Large des Batteries.

(7) Continuez à droite sur le Chemin de la Large Batterie vers Beugnies.

(8) Au carrefour 4 voies de la Croix des Fusillés, tournez à gauche dans le Chemin de la Taquennerie et traversez le bois de la Grande Villette. Continuez tout droit jusqu'à Flaumont-Waudrechies

(9) Prenez à gauche dans la Rue des Écoles, poursuivez en face sur la Rue de la Mairie.

(10) Au bout de la rue, tournez à droite sur la D104 (Rue de la Place) et suivez tout droit cette route qui devient route d'Avesnes.

(11) Avant le cimetière, tournez à gauche route d'Avesnes. Traversez l'Helpe Majeure et poursuivez tout droit en direction d'Avesnelles.

(12) Continuez tout droit Rue du Taille Pied, et passez au-dessus de la voie ferrée. Poursuivez sur la Rue Léo Lagrange.

(13) Après l'église, tournez à gauche et après le kiosque, de nouveau à gauche dans la Rue du Chanoine Carlier.

(14) Prenez à droite la Rue Tortueuse. Tournez à la 1ère à gauche, passez au-dessus de la voie ferrée et suivez en face la Rue du Panstifère.

(15) Au niveau d'une maison sur la gauche, bifurquez à droite. Au carrefour

Points de passages

- D/A Place de Solre-le-Château - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**
| N 50.174353° / E 4.091826° - alt. 191 m - km 0
- 1 Voie Verte de l'Avesnois**
| N 50.172491° / E 4.079074° - alt. 199 m - km 0.99
- 2 D104**
| N 50.152985° / E 4.069488° - alt. 218 m - km 3.3
- 3 Rue du Pierge**
| N 50.14686° / E 4.03816° - alt. 188 m - km 5.67
- 4 Calvaire**
| N 50.142806° / E 4.029185° - alt. 178 m - km 6.57
- 5 Rue de la Mairie**
| N 50.144082° / E 4.02661° - alt. 177 m - km 6.83
- 6 Rue du Cimetière**
| N 50.142318° / E 4.021739° - alt. 177 m - km 7.24
- 7 Chemin de la Large Batterie**
| N 50.146451° / E 4.017963° - alt. 196 m - km 7.78
- 8 Chemin de la Taquennerie**
| N 50.155549° / E 4.013618° - alt. 216 m - km 8.84
- 9 Rue des Ecoles**
| N 50.128358° / E 3.968535° - alt. 160 m - km 13.37
- 10 D104, Rue de la place**
| N 50.126412° / E 3.968181° - alt. 154 m - km 13.6
- 11 Route d'Avesnes. Traverser l' - Helpe Majeure (rivière) - Belgique - Affluent de la Sambre**
| N 50.125744° / E 3.959271° - alt. 155 m - km 14.25

à 4 voies, tournez à gauche.

(16) Virez à droite en direction du lieu-dit le Sibérie et dépassez celui-ci.

(17) Prenez à gauche sur la Rue d'Avesnelles, et gardez la voie de droite à la fourche.

(18) Au carrefour à 4 voies, empruntez à gauche la Rue de Brode et obliquez de nouveau à gauche sur la Rue de la Mairie. Franchissez l'Helpe Majeure.

(19) À Sémeries, au carrefour à 4 voies, tournez à droite sur la Rue de Ramousies (D133) et suivez-la tout droit. Traversez le lieu-dit la Scierie.

(20) Au niveau d'un méandre de l'Helpe Majeure à votre gauche, restez sur la D133 à gauche.

(21) Au carrefour en T, tournez à droite vers le centre bourg de Ramousies, suivez la Rue de la Fontaine.

(22) À Notre-Dame de Bon Secours, tournez à droite sur route de Liessies et gardez la gauche au croisement suivant.

(23) Continuez à droite sur la route de Sains (D80), passez les Carniaux.

(24) À Sains-du-Nord, tournez à droite, Rue du Moulin. Au T, prenez à droite la Rue Martinet.

(25) À la fourche, virez à gauche sur la Rue Gabriel Péri puis suivez la route de droite, Rue du Docteur Chevalier.

(26) Au carrefour en T, faites un crochet gauche-droite et empruntez la Rue Roger Salengro. Tournez ensuite à gauche, Rue Léon Gambetta. Laissez une rue puis une impasse à gauche.

(27) Au carrefour à 4 voies, prenez à droite la Rue Jules Hiroux et poursuivez tout droit.

(28) Tournez à gauche dans la Rue là-Haut, allez tout droit.

(29) Prenez à gauche vers la forêt domaniale par la Rue du Point du Jour. Prenez la première à droite puis tournez à gauche sur la Rue du Bois l'Abbé.

(30) A la fourche, suivez à droite la Rue du Bois l'Abbé et passez la ferme du même nom à main droite.

(31) Passez la Maison forestière de Sains-du-Nord, dirigez-vous vers la forêt de Bois l'Abbé et empruntez la Route Forestière du Chemin Vert.

(32) Après la maison, empruntez la Voie Verte de l'Avesnois à gauche. Poursuivez toujours tout droit, dépassez le Grand Étang puis le Château de la Motte, tous deux à main droite.

(33) Suivez la route de gauche jusqu'au carrefour avec la RD133.

(34) Quittez la voie verte par la droite et suivez la Rue Clemenceau jusqu'à l'intersection avec la D963.

(35) Tournez à gauche vers l'église de Liessies suivez la route qui tourne à gauche et après l'Helpe, prenez à droite la Rue de l'Helpe.

(36) Continuez à gauche Rue des Beaux Monts avec, à votre droite, l'ancienne écluse et l'ancien moulin à eau.

(37) Continuez en face Rue des Beaux Monts, prolongez Rue de Beumont.

(38) Prenez à gauche vers le lieu-dit la Garde de Willies, traversez le bois du même nom.

(39) Tournez à droite, suivez la route, passez les Auniaux puis la ferme d'Engolis. Filez tout droit sur la D104.

(40) Gardez la gauche et continuez tout droit sur la route de Sivry (D104).

(41) Virez à droite et prenez ensuite la 1ère à droite, Chemin de la Gobinette.

(42) Continuez tout droit sur la Rue des Grands Jardins, et rejoignez la grand place de Solre-Le-Château (D/A).

● 12 Rue du Taille Pied

| N 50.120708° / E 3.951292° - alt. 154 m - km 15.2

● 13 A gauche après l'église

| N 50.11848° / E 3.946251° - alt. 163 m - km 15.7

● 14 Rue Tortueuse

| N 50.117672° / E 3.949207° - alt. 169 m - km 15.97

● 15 Maison, à droite

| N 50.117884° / E 3.955508° - alt. 171 m - km 16.55

● 16 Chemin le Sibérie.

| N 50.117467° / E 3.96298° - alt. 180 m - km 17.27

● 17 Rue d'Avesnelles

| N 50.116486° / E 3.988168° - alt. 168 m - km 19.12

● 18 Rue de Brode

| N 50.115417° / E 3.999657° - alt. 161 m - km 20

● 19 Rue de Ramousies

| N 50.119875° / E 4.000526° - alt. 154 m - km 20.64

● 20 A gauche sur D133

| N 50.118197° / E 4.032273° - alt. 157 m - km 23.48

● 21 Centre bourg de Ramousies

| N 50.117674° / E 4.039681° - alt. 163 m - km 24.03

● 22 Notre-Dame de Bon Secours

| N 50.114014° / E 4.038651° - alt. 169 m - km 24.47

● 23 D80 à droite

| N 50.111437° / E 4.031012° - alt. 194 m - km 25.11

● 24 Rue du Moulin

| N 50.099182° / E 4.01575° - alt. 168 m - km 26.97

● 25 Rue Gabriel Péri

| N 50.09742° / E 4.010198° - alt. 191 m - km 27.54

● 26 Carrefour en T, gauche-droite

| N 50.093592° / E 4.00883° - alt. 197 m - km 28

● 27 Rue Jules Hiroux.

| N 50.09462° / E 4.015162° - alt. 176 m - km 28.63

● 28 Rue là-Haut

| N 50.09055° / E 4.021222° - alt. 187 m - km 29.28

● 29 Rue du Point du Jour.

| N 50.08865° / E 4.028775° - alt. 213 m - km 29.87

● 30 Rue du Bois l'Abbé

| N 50.091835° / E 4.034194° - alt. 203 m - km 30.47

- **31 Maison forestière**
| N 50.094418° / E 4.049138° - alt. 231 m -
km 31.67
- **32 Voie Verte de l'Avesnois**
| N 50.092105° / E 4.061326° - alt. 208 m -
km 32.58
- **33 Route à gauche**
| N 50.112145° / E 4.073149° - alt. 182 m -
km 35.04
- **34 Rue Clémenceau - RD133**
| N 50.114184° / E 4.072967° - alt. 181 m -
km 35.29
- **35 D963**
| N 50.116093° / E 4.0824° - alt. 171 m - km 36.03
- **36 Rue des Beaux Monts**
| N 50.121088° / E 4.08012° - alt. 169 m - km 36.9
- **37 Rue de Beumont**
| N 50.123268° / E 4.081601° - alt. 180 m -
km 37.18
- **38 A gauche vers la Garde de Willies**
| N 50.131735° / E 4.110505° - alt. 227 m -
km 39.55
- **39 Bifurcation à droite**
| N 50.141865° / E 4.10997° - alt. 227 m - km 40.69
- **40 Route de Sivry - D104**
| N 50.154628° / E 4.104341° - alt. 231 m - km 42.7
- **41 Chemin de la Gobinette,**
| N 50.156204° / E 4.09205° - alt. 231 m - km 43.6
- **42 Rue des Grands Jardins**
| N 50.169697° / E 4.08998° - alt. 204 m - km 45.21
- **D/A Place de Solre-le-Château**
| N 50.174346° / E 4.09181° - alt. 191 m - km 45.76

Informations pratiques

Variante courte :

(2) Restez sur la Voie Verte. Traversez le bois de la Garde de Belleux, passez l'Helpe Majeure puis récupérez la D133 au point (34). Virez à gauche pour rejoindre le centre de Liessies au point (35).

Suivez le descriptif du circuit principal pour continuer.

Restez prudent le long de la RD64 et RD104.

Une signalisation directionnelle est disposée le long du circuit.

A proximité

Maison du bocage à Sains-du-Nord

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Jardin botanique à Sains-du-Nord

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Jardin Japonais à Sains-du-Nord

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Les jardins de Belleuse à Felleries

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Musée des bois jolis de Felleries

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Parc départemental de l'Abbaye de Liessies

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-moulins-et-kiosques-en-pays-d-avesnes/>

En savoir plus :

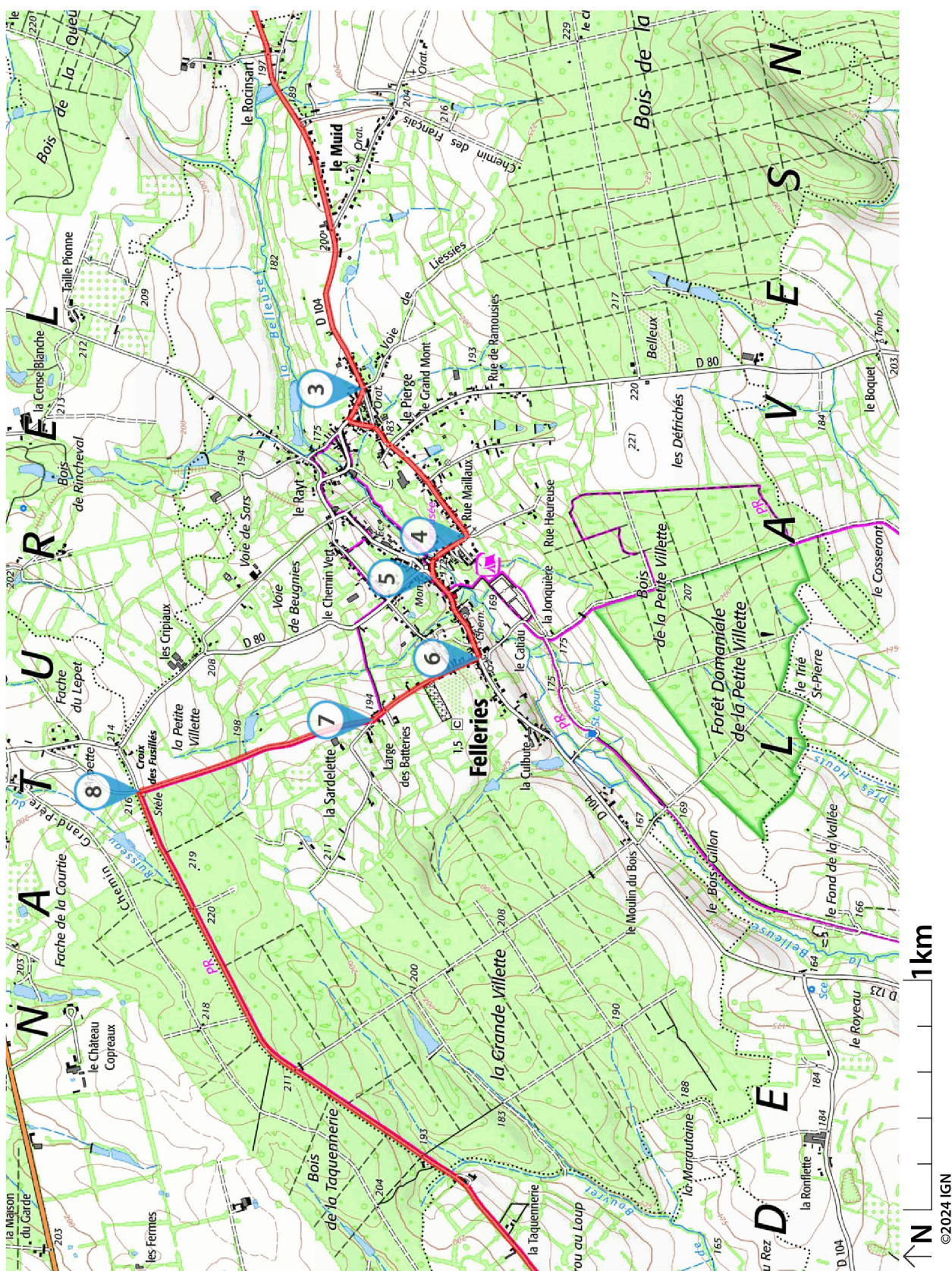
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



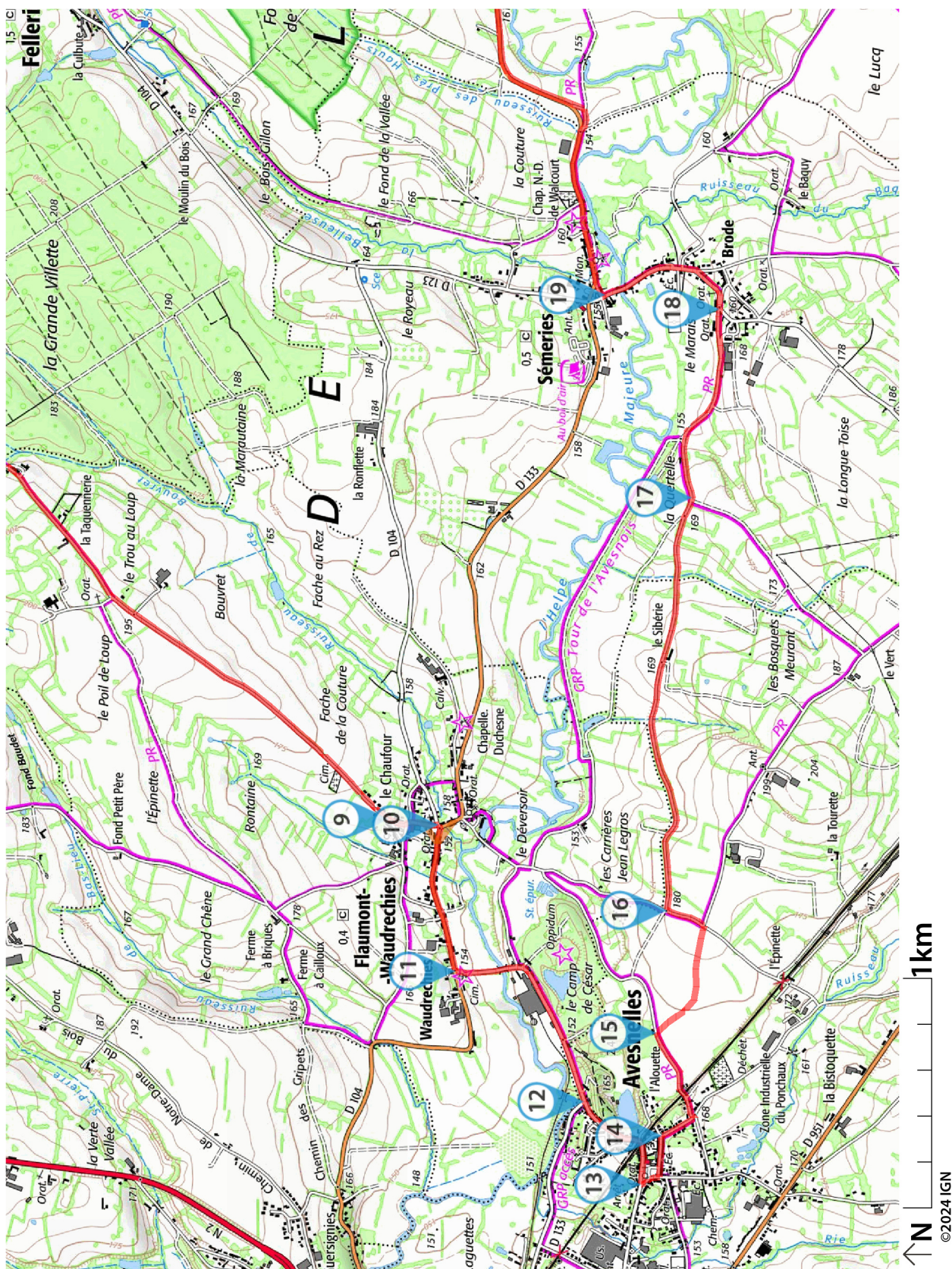
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



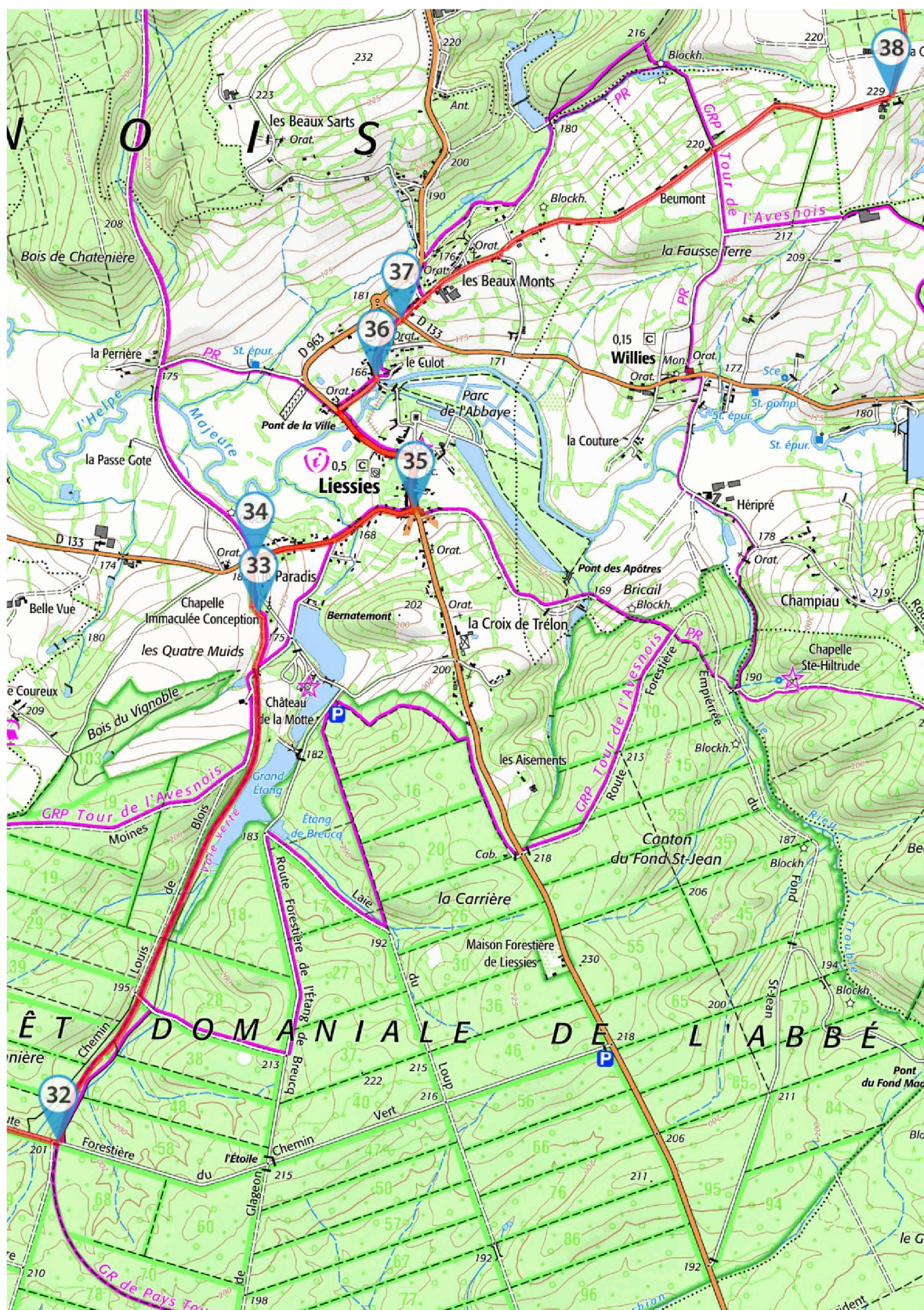
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

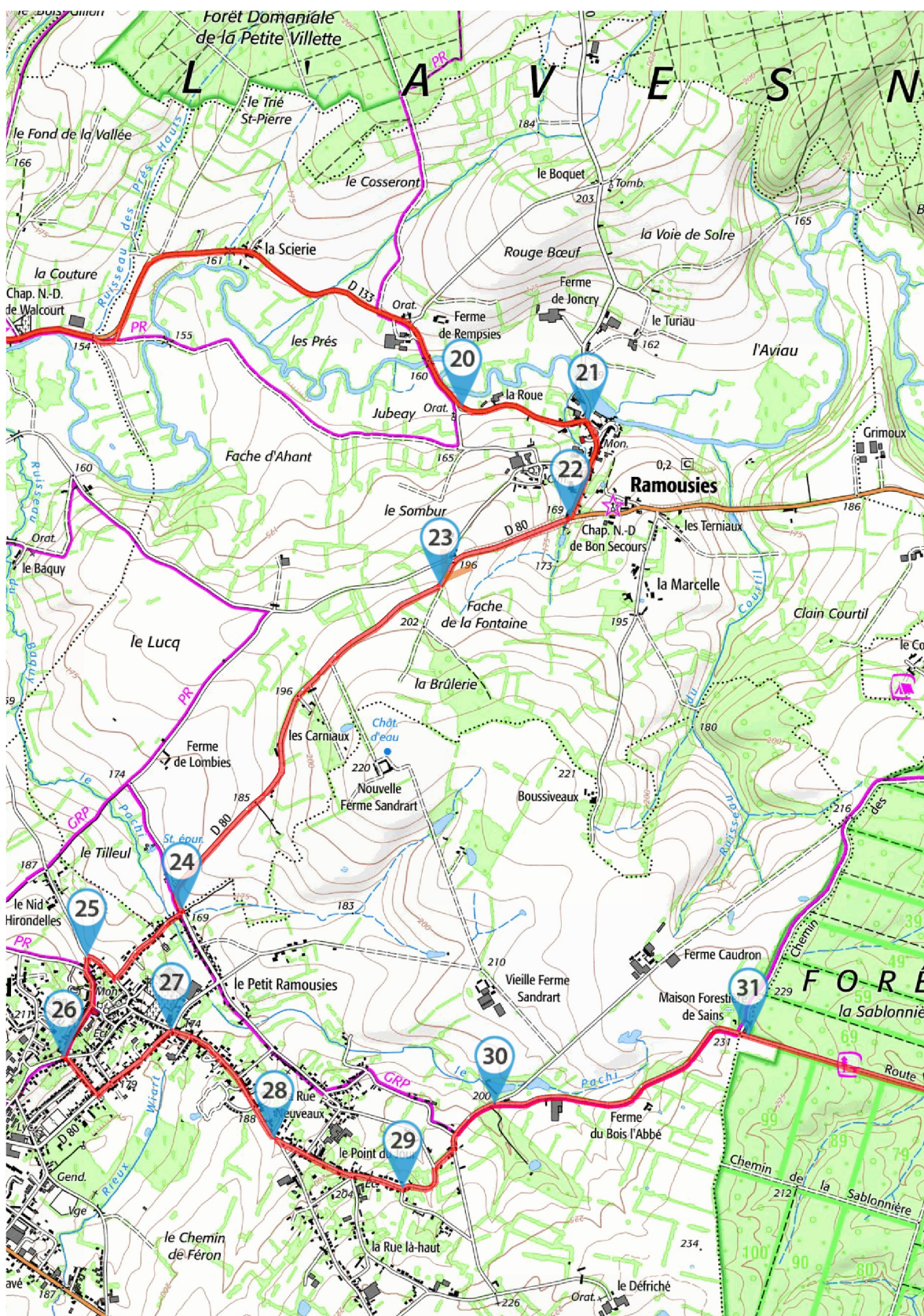
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N | 1km
©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

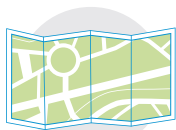
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



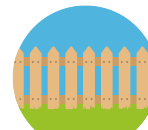
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.